

Elections municipales et communautaires mars 2014.

QUESTIONNAIRE AUX CANDIDATS.

Par courrier du 3 mars, nous avons soumis aux candidats à l'attention des têtes de liste, le questionnaire dont le projet vous avait été adressé (que vous trouverez pour mémoire sur notre site Internet).

Nous leur proposons de donner à ce questionnaire une double réponse :

- de la part de celui qui sera officiellement tête de liste pour l'ensemble des candidats au titre de la liste pour l'ensemble des candidats au titre du mandat municipal,
- de la part de celui ou de celle qui sera tête de liste représentant les candidats sollicitant en outre un mandat de conseiller membre du Conseil communautaire Côte de Penthievre, puisqu'ils sont invités à apporter des réponses complémentaires au titre de ce mandat spécifique.

Ni le candidat Hakim HOCINE, tête de la liste *Pour Pléneuf-Val-André : un autre avenir*, ni le candidat Jean-Yves LEBAS, tête de la liste *Agir ensemble pour Pléneuf – Val-André – Dahouët*, n'ont donné de réponse au nom de ces listes pour les candidats sollicitant en outre un mandat communautaire.

Faut-il en conclure que l'un et l'autre sont aussi têtes de liste pour les candidats au mandat communautaire ?

Tant pour une liste que pour l'autre, les tracts publiés à ce jour ne font aucune mention des candidats au mandat communautaire.

Le candidat tête de la liste *Pour Pléneuf-Val-André : un autre avenir* a apporté au nom de cette liste les réponses ci-après au questionnaire :

ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2014
Pléneuf, Dahouët, Val-André, Les Hameaux
« **Pour Pléneuf-Val-André : un autre avenir !** »
Liste conduite par **Hakim HOCINE**

I. Concertation, Débat public

L'équipe agit déjà dans **la concertation, l'écoute et le dialogue** (1).
Cinq réunions publiques ont été organisées durant cette campagne des municipales, portant sur différentes thématiques avec comme objectif : **construire un projet municipal discuté et réfléchi en amont avec la population.**

Novembre 2013 : Démocratie locale

- comment associer les citoyens aux décisions
- comment donner de la proximité aux relations élus/citoyens

Décembre 2013 : Education, Culture, Jeunesse, Patrimoine

Janvier 2014 : Urbanisme, Environnement, Cadre de vie

Février 2014 : Solidarités, Santé, Social

Mars 2014 : Finances et Intercommunalité

Mars 2014 : Présentation de l'équipe – Présentation du projet municipal

Concernant plus spécifiquement la thématique de l'urbanisme, il faut rappeler que durant le mandat qui s'achève, l'opposition a organisé deux réunions publiques (novembre 2009 et novembre 2011), montrant ainsi son attachement à la concertation et au dialogue, alors même que notre commune est en pleine révision de son PLU.

Nous estimons **nécessaire** voire **salutaire** la mise en place d'une « **charte de la concertation et du débat public** ». Nous savons tous que les questions liées à l'urbanisme sont souvent sources de conflit. **Il nous faut retrouver de la sérénité et établir la confiance.** C'est, à notre avis, dans cette optique que devrait se formaliser cette charte, qui permettrait d'associer de manière claire et garantie les acteurs locaux et plus largement la population aux choix et orientations proposés par les élus, portant, notamment, sur des projets importants de nature à impacter l'image de notre ville.

Nous nous engageons, si nous sommes aux responsabilités, de valider le Plan Local d'Urbanisme après une large concertation de la population et des acteurs locaux concernés.

Une concertation avec des règles précises et codifiées de manière à ce qu'elle aboutisse sérieusement à l'élaboration d'un PLU qui ne serait plus alors « l'affaire » de quelques experts ou d'élus mais bel et bien « l'affaire » de tous !

De notre point de vue, nous estimons que le Programme d'Aménagement et de Développement Durables reste incomplet, il nous faut le revoir, notamment pour y intégrer :

- La révision du SCOT de Saint-Brieuc et du rattachement possible au SCOT du pays de Dinan

- Des orientations d'aménagement et de programmation suivantes (avec l'appui de la communauté des communes):

- **Habitat**
- **Transports et déplacements**
- **Environnement**

II. Le projet urbain du Plan Local d'Urbanisme

Nous savons tous que l'intercommunalité jouera un rôle de plus en plus important dans les années qui viennent. Si la volonté de l'Etat est de pousser les communes à travailler ensemble dans une logique de territoire il faut que ces mêmes communes aient le sens de **l'esprit communautaire**. Il nous paraît essentiel pour notre communauté de communes de retrouver cet esprit communautaire particulièrement mis à mal durant le mandat qui s'achève. **Une intercommunalité qui aura à se pencher très sérieusement et de manière efficace sur toute initiative permettant la mutualisation des moyens et le financement de projets dont la pertinence se situe à l'échelon intercommunal.**

Concernant la question plus précise portant sur l'idée d'un PLU communautaire, il nous faut attendre les règles et directives précises de l'Etat, sachant que nous estimons essentiel que chaque commune puisse conserver **une proximité avec l'habitant en termes d'accueil et de suivie de toute demande relevant du domaine de l'urbanisme**. La mise en place d'un PLU communautaire nécessitera aussi de la part des communes une vraie réflexion sur **l'urbanisation du territoire en y intégrant l'enjeu environnemental**.

Concernant les orientations que nous comptons défendre dans le PLU, nous souhaitons maîtriser l'urbanisation et protéger notre cadre de vie en nous engageant à :

- Préserver les caractères spécifiques architecturaux des différents pôles de la commune (le centre bourg de **Pléneuf**, les **Hameaux**, le **Port de Dahouët**, la promenade de la **digue du Val-André**)
- Assurer **la mixité sociale et générationnelle** sur l'ensemble de la commune afin de garantir le mieux vivre ensemble
- Créer et valoriser les **déplacements doux**.

III. Les grands projets urbains

Vente du Grand-Hôtel.

Nous assumons notre position qui a été celle d'affirmer qu'il ne revient pas à une commune seule de gérer un hôtel.

Lorsque la majorité a proposé la vente, l'opposition a alors fait part de son étonnement qu'il n'y ait que cette piste qui ait été proposée (les coupures de presse en témoignent comme celle du Télégramme du 29 avril 2009).

Ceci étant dit, l'opposition a participé aux auditions des trois candidatures retenues, et voté la vente du Grand-Hôtel au groupe HMC associé à Eiffage.

Seulement, à plusieurs reprises, l'opposition s'est exprimée, en conseil municipal, sur les inquiétudes concernant la faisabilité du projet au regard du montage financier prévu, notamment lors du conseil municipal du mois de novembre 2012. Le maire nous a alors répondu, très confiant, en sortant son agenda, que la date de la vente était actée et que pour lui cela signifiait très clairement l'engagement du Groupe HMC de concrétiser le projet. La suite, nous la connaissons tous.

Le projet est reporté, pour combien d'années ? Cela reste une donnée qui nous échappe puisqu'aucune garantie de délai n'a été prévue dans l'acte de vente.

Au nom de l'opposition, lors du conseil municipal du mois de janvier dernier j'ai interpellé le maire en lui posant la question suivante :

« Monsieur le maire, avant de signer l'acte définitif de vente en février 2013, étiez-vous oui ou non au courant des difficultés financières du groupe HMC et de sa mise sous sauvegarde ? ». Je n'ai obtenu aucune réponse.

Si nous sommes portés aux responsabilités, il nous faudra relancer les groupes Eiffage et HMC, rendre pérenne cette zone en une zone exclusivement réservée à l'exploitation d'une résidence hôtelière.

Cet épisode fâcheux doit servir de leçon et amener les élus à entretenir des relations avec les investisseurs basées sur des garanties solides.

Aire de camping-cars.

Nous sommes très clairs à ce sujet, nous affirmons que le projet de la municipalité sortante d'aménager le terrain contigu au camping du Minihiy en aire de camping-car va à contre-sens de ce que devrait être cette zone, que nous estimons devoir plutôt être aménagée en zone verte. Nous abandonnerons ce projet si nous sommes élus avec comme objectif d'aménager sur un autre espace de la commune, et après concertation, une aire de camping-cars.

L'Amirauté.

Nous nous engageons à préparer en étroite collaboration avec la population les options possibles d'un projet ambitieux pour l'Amirauté en l'incluant dans une réflexion globale sur l'avenir de la station. L'option retenue se faisant par référendum.

Dahouët.

Nous souhaitons dynamiser le port de Dahouët en tenant compte de la circulation, de la protection de l'activité pêche et avec la volonté de créer un lieu culturel et fédérateur.

Nous tenons à souligner que notre principale préoccupation pour la concrétisation des projets précités porte sur leur financement. L'équipe sortante laisse une situation financière difficile avec un encours de la dette qui n'a cessé d'augmenter durant le mandat qui s'achève (près de 80% d'augmentation pour les six ans du mandat). Les marges de manœuvre restent donc très limitées. Notre équipe s'engage, notamment, à rechercher l'appui des partenaires institutionnels et l'apport des partenaires privés, à envisager toutes les possibilités de subventions et de financements, de manière à contenir les taux d'imposition au niveau le plus bas.

Nous tenons en guise de conclusion à saluer le travail et la réflexion engagés au sein de l'AVA. Les propositions et orientations avancées par l'association, sont à considérer comme une base solide d'un travail qui peut faire avancer la réflexion d'ensemble sur l'aménagement urbanistique et environnemental de notre ville.

- (1) - Il est fait renvoi aux tracts des 15 novembre, 20 décembre, 31 janvier et 28 février deniers qui complètent les réponses ci-après données au questionnaire AVA.
